**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger

**Band:** 26 (1999)

Heft: 1

**Artikel:** Faire face à toutes situations grâce à Soliswiss

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-912655

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Faire face à toutes situations grâce à Soliswiss

La prévoyance est un sujet de préoccupation important pour nombre de Suisses établis à l'étranger. Mais ils ne trouvent pas toujours les possibilités d'assurance appropriées. C'est pourquoi Soliswiss, le Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger, propose à ses membres quatre assurances de prévoyance taillées sur mesure pour répondre à leurs besoins et qui, de surcroît, englobent automatiquement une protection contre la perte des moyens d'existence.

es Suisses de l'étranger et leurs familles n'ont souvent pas la possibilité de s'assurer suffisamment pour l'avenir. C'est la raison pour laquelle Soliswiss a introduit, en 1998, en coopération avec la Winterthour, quatre nouvelles prestations spécialement adaptées aux besoins des Suisses de l'étranger.

## Soliswiss PENSION

Soliswiss PENSION s'adresse aux Suisses de l'étranger qui désirent être libérés de tout souci financier au moment de la retraite. Grâce à cette prévoyance retraite flexible, l'assuré choisit à l'avance le montant de la rente qui lui sera versée annuellement, semestriellement ou trimes-

triellement. En cas de décès, le capital investi est versé aux héritiers, après déduction des rentes déjà payées.

Trois possibilités de financement sont proposées:

- a) versement d'une prime unique au moment de la retraite;
- b) versement de contributions annuelles en vue de constituer progressivement le capital;
- c) constitution d'un capital grâce au versement d'une prime unique longtemps avant la retraite.

## Soliswiss EDUCATION

Soliswiss EDUCATION permet aux parents d'assurer la formation de leurs enfants.

Les parents déterminent au moment de la conclusion de l'assurance à quel moment ils recevront le capital dont ils ont besoin (par exemple à la date prévue pour le début

Soliswiss FAMILY offre une protection optimale

des études).

Le capital est constitué par des primes annuelles. Son versement est garanti au moment prévu, même si les contributions annuelles n'ont plus été versées par suite du décès du preneur d'assurance, auquel cas les héritiers sont libérés du paiement des primes.

## Soliswiss FUTURE

Soliswiss FUTURE est destiné aux Suisses de l'étranger qui ont des projets concrets pour l'avenir, tels que la construction d'une maison ou la fondation d'une entreprise par exemple. Les modalités de financement du capital nécessaire et de versement de ce dernier sont, dans l'assurance Soliswiss FUTURE, identiques à celles de Soliswiss EDUCATION.

# Soliswiss FAMILY

Soliswiss FAMILY permet de constituer un capital pour un projet d'avenir (un voyage autour du monde, par exemple) ou de financer une retraite (voir également Soliswiss PENSION). En cas de décès, le capital assuré et le bonus sont immédiatement versés aux proches, afin de leur épargner des problèmes financiers supplémentaires consécutifs au décès.

Tout preneur d'une assurance Soliswiss s'assure du même coup automatiquement contre la perte des moyens d'existence. Les primes peuvent être versées en francs suisses, en dollars US ou en euros. Pour davantage d'information, prière de s'adresser directement à

SOLISWISS
Gutenbergstrasse 6
CH-3011 Berne
tél. ++41 31 381 04 94
fax ++41 31 381 60 28
e-mail: info@soliswiss.ch
Internet: www.soliswiss.ch

